

PARTAGEONS DEMAIN

Agir ensemble pour notre cadre de vie et nos services de soins

LA MUNICIPALITÉ PROTÈGE UNE NOUVELLE ZONE HUMIDE... À SON CORPS DÉFENDANT !

Le dernier Vivre à Villebon a été l'occasion d'une belle performance du maire. Dominique Fontenaille y annonce avoir sauvé une zone humide.

Il a sans doute dû batailler ferme contre M. Fontenaille Dominique qui souhaitait y faire construire un centre d'accueil pour personnes en situation de handicap.

M. Fontenaille ou le pompier pyromane ! C'est tout de même osé de communiquer ainsi. Ce genre d'hypocrisie est grave car il laisse entendre que tout est permis en politique et conduit les citoyens à s'en désintéresser et à boudier les urnes.

Pour rétablir la vérité, il nous a fallu plus d'un an de lutte contre le maire pour en arriver au résultat heureux : la zone humide et boisée derrière la MJC va être déclarée inconstructible.

Nos interventions en Conseil Municipal ont été balayées avec dédain. Le maire nous rétorquait que ce n'était pas une zone humide puisque ce n'était pas inscrit au PLU... Dont il est l'auteur !!! La réalité du terrain ne lui importait pas. Nous avons écrit à la préfecture, au conseil départemental, nous avons contacté les associations environnementales et les voisins de l'opération seuls habilités à s'opposer au permis de construire. Une pétition lancée par nos soins a recueilli plus de 800 signatures (un immense merci à tous ceux qui ont partagé cette lutte). Et cette énergie a fini par payer, le maire étant contraint de faire réaliser une expertise qui confirmait nos dires (avec 19 plantes typiques des zones humides) et lui imposait ainsi le classement de la zone.

La fibre écologiste du maire est bien plus présente dans ses écrits que dans les faits et dans ses décisions ! Et Villebon continue de se densifier à grande vitesse, sans pour autant répondre aux difficultés que cela engendre, en particulier en termes de circulation.

Nous avons besoin de maintenir un maximum de zones arborées pour lutter contre les îlots de chaleur urbains, pour protéger la biodiversité, pour réguler le ruissellement des eaux de pluie (et limiter les risques d'inondation) et pour assainir l'air que nous respirons.

Préservez les zones humides, protégez nos arbres et plantons-en autant que nous le pouvons (et bien plus que les 38 en 7 ans dont s'enorgueillit le maire).

PROMESSE DE BOUCHONS DANS LA RUE DES MARAÎCHERS

En ignorant les conseils des experts en aménagement urbain (le CEREMA), la majorité a acté un plan de circulation jugé totalement inadapté et voué à l'échec par notre groupe : transformer l'impasse de la Basse Roche (sans trottoir) en axe principal pour rejoindre l'école de la Roche. C'est en premier lieu créer un problème d'insécurité pour les nombreux piétons qui empruntent chaque jour cette voie pour se rendre à l'école. En second lieu, les véhicules qui seront autorisés à emprunter cette rue, notamment les véhicules agricoles, vont devoir manœuvrer pour y monter (les tests réalisés le démontrent) ce qui paraît impensable en heures de pointe ! Cela risque donc de créer des engorgements supplémentaires en aval du carrefour.

Nous préconisons de réouvrir la discussion pour arriver à un plan de circulation qui répond aux besoins d'une majorité de Villebonnais au lieu de répondre aux exigences de quelques-uns : réfléchir en termes de flux aux heures de pointe, créer un sens unique à minima depuis l'école de la Roche jusqu'au carrefour avec la rue de Palaiseau, pour apaiser la circulation devant l'école, écouter puis évaluer par le vote les propositions d'itinéraires alternatifs dont les études ont été confiées à un cabinet en aménagement urbain (et financées par les contribuables), laisser l'impasse de la Basse Roche en l'état, créer une véritable piste cyclable sécurisée... Si vous souhaitez nous soutenir dans cette

démarche pour stopper le projet du maire, et provoquer un réel choix citoyen, n'hésitez pas, signez notre pétition : <http://chnq.it/twPWGTxK7v>

DÉFENSE DES HÔPITAUX

Moderniser l'offre de soins hospitaliers sur le Nord Essonne est le premier besoin auquel répond la construction du nouvel hôpital sur le plateau de Saclay. Avec un total de 479 lits et places en soins ambulatoires, cet établissement est une réalisation ambitieuse... Annonciatrice de difficultés inacceptables pour les futurs malades et leurs familles. A son ouverture, les hôpitaux d'Orsay, Longjumeau et Juvisy-sur-Orge seront fermés pour certains, les lieux revendus au privé et une offre de soins locaux d'urgence sera peut-être maintenue. 500 lits disparaissent entre les fermetures passées et à venir alors que la population du territoire ne cesse d'augmenter. C'est aussi l'offre de consultation avec les généralistes et les spécialistes indispensables dès lors que l'accès à la médecine libérale devient impossible en raison de son coût et de la diminution du nombre de médecins. Ce sont aussi des trajets plus longs pour rejoindre le nouvel établissement. Pour les Villebonnais, la distance change relativement peu... Sauf pour les usagers de transports en commun qui devront faire un long périple via Massy.

Pour la défense du service public des soins hospitaliers, pour son accessibilité, nous proposerons au Conseil Municipal, le 1^{er} juillet, une motion adressée aux autorités sanitaires et politiques.

Le 2 Juin 2021.

Ophélie Guin, Régis Vaillant, Marina Boutault, Olivier Tribondeau, Dominique Durand et Gilles Morichaud (Partageons Demain) <http://villebon-partageons-demain.fr> contact@villebon-partageons-demain.fr